



Communiqué de presse
20 novembre 2024

Aux représentant.e.s des médias

Déclaration des droits des enfants 2024 : Genève affirme l'urgence d'agir pour les enfants

L'année 2024 marque le centenaire de la Déclaration de Genève, un texte qui a largement inspiré l'actuelle Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, adoptée en 1989. Rédigé par la fondatrice de Save the Children, Eglantyne Jebb, ce texte marque l'Histoire puisqu'il reconnaît, pour la première fois, des droits spécifiques et universels aux enfants. Alors que partout dans le monde les enfants sont victimes de violences, la Ville de Genève, le Comité des droits de l'enfant, et trois ONG reconnues pour leur engagement en faveur des droits des enfants, ont entrepris une relecture de la Déclaration de 1924 au regard des enjeux actuels. Ce texte, signé par une vingtaine de personnalités de renommée internationale, a été exposé au Palais Eynard, au cours d'une Cérémonie officielle, aux côtés du document original d'Eglantyne Jebb, sorti des archives cantonales pour l'occasion. Le public est invité à s'associer à cette démarche en signant la Déclaration 2024 en ligne sur www.Declaration2024.org.

Rédigée à la suite de la Première Guerre mondiale, la Déclaration de 1924 tire sa force de la clarté de ses 5 articles centrés sur la santé, la sécurité, la protection, le développement et l'autonomie des enfants. Compte tenu du contexte actuel, Genève, berceau historique des droits de l'enfant, ne pouvait pas laisser passer ce centenaire sans se manifester sur la scène locale et internationale en faveur des droits des enfants. C'est ainsi que la Ville, le Comité des droits de l'enfant, Save the Children, Enfants du Monde et Terre des Hommes ont unis leurs forces pour reconnaître l'héritage d'Eglantyne Jebb et réaffirmer l'urgente nécessité de défendre les droits des enfants chaque fois qu'ils sont menacés.

Il reste tant à faire

Formulée de manière concise, en 10 articles, la Déclaration de Genève 2024 relève qu'il reste beaucoup à faire pour que tous les enfants vivent dans des conditions de dignité et de bien-être, à l'abri de la pauvreté et de la violence, dans un environnement propre et durable, propice à leur développement et pour que leurs opinions comptent.

Le texte souligne que face aux enjeux actuels, les enfants requièrent une attention urgente. En point d'orgue de cet appel, le droit fondamental pour tous les enfants de participer à l'élaboration des politiques publiques est affirmé avec force.

Une Déclaration à signer de toute urgence

Ce texte ambitieux est co-signé par le Haut-Commissaire aux droits humains, par le Haut-Commissaire aux réfugiés, par la Maire de la Ville de Genève, par le représentant de la Suisse au comité des droits des enfants, par la présidente actuelle du comité des droits des enfants, les anciens président.e.s de ce comité, la représentante spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la violence à l'égard des enfants, la représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, la Présidente du CICR, deux anciennes présidentes de la Confédération, notamment.

Par ailleurs, des centaines de personnes dans le monde entier ont déjà ajouté leur soutien à ce texte sur le site dédié www.Declaration2024.org, dont les responsables de nombreuses villes suisses : Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Sion, Martigny, La Chaux de Fonds, Bienne, Vernier et Lancy. Tous les soutiens sont bienvenus.

Pour la Maire de Genève, Christina Kitsos, « la situation des enfants dans le monde appelle à un sursaut de notre conscience collective. Face aux enjeux actuels, inégalités sociales, crises climatiques, transition numérique, notamment, il est urgent d'écouter les enfants et de reconnaître leur droit fondamental à participer à l'élaboration des politiques publiques des collectivités dans lesquelles ils vivent. C'est un des messages forts de cette Déclaration 2024. »

Quant à Philip D. Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, il plaide pour une mobilisation urgente et une volonté politique à l'échelle globale soutenant l'action pour respecter, protéger et garantir les droits de tous les enfants.

Inger Ashing, directrice de Save the Children International, souligne que « malgré de nombreuses avancées, alors que nous célébrons la Journée mondiale de l'enfance, de nombreux enfants sont confrontés à un environnement en crise, où leurs droits sont systématiquement bafoués et violés. Save the Children travaille plus étroitement que jamais avec les enfants du monde entier pour leur offrir une plateforme et promouvoir leurs droits. C'est pourquoi il est essentiel de donner un nouveau souffle à la Déclaration de Genève. »

Pour Enfants du Monde, Beata Godenzi, sa Secrétaire générale, remarque que « les droits de l'enfant sont plus que jamais menacés et bafoués, à la vue de tous. Cette nouvelle déclaration nous rappelle à l'essentiel et renouvelle notre engagement pour protéger les enfants qui sont les graines d'espoir d'un futur plus solidaire. Il y a urgence. Signons vite la Déclaration 2024 de Genève et agissons. »

Enfin, **Terre des Hommes Suisse** souligne, à travers les mots de **son secrétaire général ad interim, David Valdivia** que « réécrire la Déclaration de Genève représente une étape clé pour réaffirmer que les enfants, où qu'ils soient, incarnent les acteurs de

demain. Cette Déclaration doit devenir un levier pour renforcer leur voix, leur offrir un espace d'expression et les moyens nécessaires pour bâtir un avenir plus équitable et solidaire. »

Pour rappel : une année de commémorations

Afin de rendre hommage à la force du message d'Eglantyne Jebb et à son extraordinaire modernité, de nombreux événements ont ponctué cette année 2024. En février, la dépouille d'Eglantyne Jebb a été transférée au cimetière des Rois.

En août, la Ville de Genève a ouvert une crèche qui porte son nom dans le quartier des Eaux-Vives. L'Université a organisé une Soirée publique en présence du Conseiller fédéral Beat Jans, sur la question de la citoyenneté et du droit de vote.

Le week-end prochain, la Conférence romande des enfants de Terre des Hommes Suisse apportera un éclairage particulier sur les droits des enfants en proposant à des enfants de toute la Romandie de participer activement à la réflexion.

Dimanche 24 novembre, le théâtre Am Stram Gram propose à un public familial un riche programme d'animations et de réflexion dans le cadre d'une agora spéciale sur les droits des enfants : www.amstramgram.ch.

Durant toute la semaine, le pont du Mont-Blanc, véritable vitrine de Genève, est pavoisé aux couleurs d'Eglantyne Jebb et du centenaire de la Déclaration des droits des enfants.

Contact

Christiane Pasteur
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
T. 022 418 49 22/ 076 358 73 86
christiane.pasteur@geneve.ch